

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Compte rendu de la réunion du 18 septembre 2013 à Burlington (Ontario)

La réunion débute à 8 h 30, le 18 septembre dans la salle de conférence de la bibliothèque du Centre canadien des eaux intérieures. Sont présents :

États-Unis		Canada
	Membres du Conseil	
Col R. Peterson M. J. Bernier M. T. Brown M. T. Hullar M. F. Sciremammano		M. P. Morel, président M ^{me} P. Clavet M ^{me} J. Frain
	Secrétaires	
M. J. Kangas		M ^{me} G. Faveri
	Représentants des entités responsables de la régularisation	
Lcol O. Beaudoin M. P. Yu (suppl.)		M. R. Caldwell M. J. Bruxer (suppléant)
	Commissaires	
M ^{me} Dereth Glance		M. B. Bouchard M. G. Walker
	Personnel de la CMI	
M. J. Babb M. M. Colosimo		M. J.F. Cantin M. D. Fay
	Collaborateurs	
M ^{me} C. Fisher M. T. Lavigne (par tél.) M. J. Oyler (par tél.) M. J. Scungio		M. A. Carpentier (par tél.) M ^{me} S. Farrell-Zeran M. M. Gagnon (par tél.) M ^{me} S. Grady M. S. Villeneuve (par tél.)

1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, avec ajout d'un point sous (5) Divers (joint).

2 Conditions actuelles et stratégie de régularisation

M. Caldwell fait rapport des conditions actuelles, au 15 septembre 2013 :

- ▶ Le niveau du lac Érié dépasse de 2 cm (0,8 po) sa moyenne à long terme et de 19 cm (7,5 po) son niveau de l'an dernier à cette date. Les lacs Michigan et Huron sont demeurés largement sous la moyenne, même si le niveau du lac Supérieur est de 3 cm (1,2 po) sous la moyenne.
- ▶ Le niveau du lac Ontario s'établit à 74,79 m (245,37 pi). Il dépasse donc de 5 cm (2 po) sa moyenne et de 27 cm (10,6 po) le niveau de l'an dernier.
- ▶ À la suite des retenues au printemps, 2,7 cm (1,1 po) d'eau sont emmagasinés dans le lac Ontario au-delà du niveau prévu par le plan de régularisation, .
- ▶ Le niveau au port de Montréal se situe à environ 29 cm (11,4 po) sous la moyenne, 87 cm (34,3 po) au-dessus du niveau de l'an dernier et 47 cm (18,5 po) au-dessus du zéro des cartes.
- ▶ Le risque que le niveau du lac Saint-Louis tombe sous le seuil d'alerte de la Voie maritime en décembre est d'environ 38 %. Au port de Montréal, le risque que le niveau glisse sous le zéro des cartes est inférieur à 48 %.

Les représentants des entités responsables de la régularisation recommandent donc :

- que les débits continuent de correspondre aux valeurs précisées par le Plan 1958-D;
- que l'eau emmagasinée dans le lac Ontario à la suite de la stratégie appliquée par le Conseil soit conservée pour être débitée plus tard cette année, s'il le faut, pour aider à répondre à des besoins cruciaux en amont, dans le lac Ontario, et en aval, dans le cours inférieur du Saint-Laurent;
- que le Conseil continue de permettre d'augmenter ou de diminuer les débits par rapport à ceux prévus au Plan, pour faire face aux conditions critiques imprévues dans le fleuve.

Le Conseil accepte ces recommandations. Il demande que les représentants des entités responsables de la régularisation établissent un résumé comparatif des quantités d'eau emmagasinées (pour répondre à des besoins cruciaux) et des quantités réellement utilisées, avant la prochaine réunion.

3 Examen du rapport d'étape

Le Conseil examine, modifie, puis approuve le rapport d'étape.

4 **Téléconférence multiville (Oswego et Kingston)**

- a) **Présence** – Les membres du Conseil et les commissaires confirment leur présence, en personne ou par téléphone.
- b) **Examen de la présentation** – La diapo sur la stratégie reprendra la formulation des recommandations faites par les représentants des entités responsables de la régularisation.
- c) **Questions et réponses sur la nouvelle démarche de régularisation** – Les membres du Conseil s'en remettent aux commissaires et aux membres du personnel de la CMI présents.

5. Divers

a) **Modification de la composition du Groupe consultatif sur les opérations** – Trois membres ont été remplacés en raison du départ à la retraite de M. L. Cao, représentant la Garde côtière canadienne, M. L. Lefebvre, représentant la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et suppléant de M. Cao, et M. S. Robert, d'Hydro-Québec. La Garde côtière canadienne a nommé M. Mathieu Gagnon pour la représenter; la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, M^{me} Shari Grady et Hydro-Québec, M. Pierre-Marc Rondeau. Le Conseil accepte ces nominations et il enverra les lettres de confirmation à la Garde côtière, à la Corporation et à Hydro-Québec, ainsi que des lettres pour exprimer sa gratitude aux personnes qui prennent leur retraite.

b) **Rapport sur les opérations de production de pointe en 2012** – Le Conseil accepte le rapport qu'Ontario Power Generation a présenté par courriel la semaine dernière pour le compte des deux sociétés d'électricité.

c) **Rapport du Comité de limnimétrie** – Le Comité de limnimétrie a tenu une téléconférence le 4 juin 2013 pour discuter des constatations et recommandations issues de ses récentes vérifications et inspections ainsi que pour obtenir une mise à jour et donner suite aux progrès et à la planification des sociétés d'électricité. Comme l'avait demandé le Conseil, il a été attribué à chaque question pendant un degré de priorité et un délai d'exécution. À l'occasion d'une autre téléconférence, tenue le 10 juillet 2013, le Comité a discuté des projets de norme et directive sur le jaugeage du Saint-Laurent. Les documents sont presque achevés, mais ne sont pas prêts à être soumis à l'approbation du Conseil.

Une vérification approfondie du débit, effectuée entre le 26 et le 28 août 2013, par le personnel du U.S. Army Corps of Engineers (USACE) et d'EC a porté sur les installations suivantes de la Voie maritime, où on s'est rendu ou dont on s'est entretenu : centrale Moses-Saunders, barrage de Long Sault, canal de Cornwall, dérivation d'Alcoa à Massena, prise d'eau à Cornwall, canal de dérivation de la rivière Raisin, station de traitement de l'eau à Massena et canal Wiley-Dondero. La vérification n'a pas dévoilé de problème majeur. On a jugé qu'il était dorénavant

inutile de procéder annuellement à des vérifications approfondies du genre. Le Conseil demande qu'on procède à des inspections en personne au moins tous les cinq ans, ou plus souvent, s'il est apporté un changement pertinent aux procédures, au matériel ou au personnel des sociétés ou de l'équipe d'inspection.

Le Conseil a écrit une lettre, datée du 30 août 2013, à la National Ocean and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis, pour lui demander de continuer à soutenir son programme de vérification et d'inspection de la limnimétrie. La NOAA soutient le programme depuis sa création. Le Comité de limnimétrie procèdera à une inspection annuelle du réseau de limnimètres à compter du 15 octobre 2013, avec la participation de MM. Jeff Oyler et Trevor McKoy de la NOAA, qui travailleront de longues journées pour boucler l'inspection en une semaine plutôt que deux. Les sociétés d'électricité mènent des études de niveau préalables pour aider à raccourcir la durée de l'inspection. Si les fonds sont disponibles, la prochaine inspection pourrait avoir lieu en août 2014, pour profiter des journées plus longues.

d) Mesure de vérification des débits – Sur trois jours, du 19 au 21 août 2013, on a mesuré les débits au moyen d'un profileur de courant à effet Doppler dans le Saint-Laurent, immédiatement en aval du barrage hydroélectrique Moses-Saunders. Les mesures ont été prises pour le compte du Comité de coordination des données hydrauliques et hydrologiques de base des Grands Lacs par le personnel de la Division des relevés hydrologiques d'Environnement Canada et celui du district de Detroit de l'USACE. Il s'agissait de mesurer le débit total du Saint-Laurent à cet endroit, afin de le comparer aux débits totaux turbinés selon les estimations des sociétés d'électricité. On a commencé le post-traitement des débits mesurés par le profileur. Les résultats de l'analyse seront mis à la disposition du Conseil dans un rapport de forme standard.

e) Envoi du bulletin sur le fleuve Saint-Laurent – Le district de Buffalo de l'USACE poste le *St. Lawrence River Bulletin* depuis 1992 à une liste d'abonnés qui a déjà compté jusqu'à 500 adresses, mais n'en renferme plus que 240. Par inadvertance, l'envoi postal ne s'est pas fait pendant deux mois, et aucun citoyen ne s'est plaint. Comme les renseignements sont maintenant affichés sur le site Web <http://www.lrb.usace.army.mil/Missions/Departments/WaterManagement/StLawrenceRiverBulletin.aspx>, le district de Buffalo propose de faire un dernier envoi postal afin de diriger les lecteurs vers le site Web pour qu'ils obtiennent les renseignements de façon rapide et pratique et pour éviter les frais d'envoi. Si des citoyens le demandent, le district continuera de leur poster le bulletin. Le Conseil considère que c'est une proposition très sensée, et il mettra un lien sur son site Web et dans sa page Facebook.

f) Rapport du Comité des communications

i) FAQ – Les mises à jour de l’an dernier en sont aux dernières étapes avant l’affichage. L’ajout des mises à jour exige une rationalisation, et il est proposé que les nouvelles questions soient communiquées aux secrétaires d’ici la réunion d’octobre. Les membres du Conseil approuveront les réponses par courriel après en avoir vérifié la teneur et l’intelligibilité pour le public visé. Le conseiller en ingénierie pour le Canada de la Commission verra à ce que les éléments actualisés et nouveaux de la foire aux questions soient traduits. Les membres francophones du Conseil et du personnel vérifieront le texte traduit avant l’affichage. La version courante de la FAQ est affichée à [http://www.ijc.org/fr /islrbc/About Us](http://www.ijc.org/fr/islrbc/About_Us).

ii) Page Facebook – La page Facebook en anglais du Conseil suscite beaucoup d’intérêt, surtout de la part des riverains du lac Ontario, avec la manifestation de 211 « j’aime », une portée hebdomadaire qui a atteint un maximum de 652 personnes différentes et se situe en moyenne à 200. La page en français n’a récolté que 8 « j’aime ». Une fois par semaine, le Conseil affiche une mise à jour sur les niveaux et débits dans les deux pages. Quatre personnes commentent régulièrement la page en anglais, et le personnel du Conseil rectifie en texte et en graphiques les commentaires inexacts ou trompeurs et dirige les adeptes de Facebook vers le site Web lorsque cela s’y prête. Cette activité demande au personnel environ une heure par semaine. On encourage les membres et collaborateurs du Conseil à explorer les pages, à <https://www.facebook.com/CICFSL> (français) et <https://www.facebook.com/ISLRBC> (anglais).

Suivi : Demander à la Commission d’ajouter les représentants des entités responsables de la régularisation pour qu’ils affichent des commentaires en qualité de personnel du Conseil; les membres du Conseil commentent en leur qualité de membres du Conseil.

iii) Animations pour le nouveau site Web – Le Conseil approuve l’affichage des sept modules sur son site Web une fois qu’ils seront traduits.

Suivi : Demander à la Commission de traduire les sept modules.

g) Procédures en cas d’urgence sur le réseau – La Société indépendante d’exploitation du réseau d’électricité (SIERE) de l’Ontario s’attend à ce que les responsables de la centrale R.H. Saunders prennent des mesures immédiates pour éviter l’effondrement ou réduire la défaillance du réseau électrique, si une directive est donnée déclarant une situation d’urgence touchant la fiabilité du réseau. Ontario Power Generation a présenté une lettre au Conseil le 12 août 2013 pour décrire sa procédure dans cette rare éventualité. Le Conseil demande que l’exploitant de la centrale appelle directement les représentants des entités responsables de la régularisation si ni le gestionnaire de première ligne à l’exploitation, ni le gestionnaire de

l'eau ne sont disponibles, puisqu'un écart par rapport au débit prévu au Plan constituerait la solution probable. Le Conseil demande qu'on lui fournisse aussi bientôt la procédure de la NYPA.

6. Prochaines activités du Conseil

Le Conseil se réunira le mercredi 23 octobre à 9 h 30 afin d'être disponible pour l'atelier de l'IIBH que la Commission tient l'après-midi du même jour, entre 14 h 30 et 16 h 30, dans la salle de conférence de la Commission, comme indiqué dans un courriel du 25 juin 2013. Le personnel de la Commission communiquera plus de renseignements sur l'atelier.

Les membres du Conseil et les collaborateurs, ainsi que leurs invités, sont conviés à la réception le mercredi 23 octobre à 18 h 30, à la salle de réception du 9^e étage de l'édifice

Lester B. Pearson, au 125, promenade Sussex à Ottawa (Ontario). Le Conseil comparâtra devant la Commission le 24 octobre à 8 h 30.

Le Conseil prend acte de son programme d'audioconférences mensuelles (joint).

Il n'est pas nécessaire de prévoir les réunions de mars aussi tôt que les années passées, car les comparutions d'avril sont programmées du 28 avril au 2 mai 2014. On discutera de la date et du lieu à la réunion d'octobre 2013.

La prochaine téléconférence multiville se tiendra le mardi 18 mars 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 12 h 30.

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE ST-LAURENT

Réunion tenue le 18 septembre 2013

de 8 h 30 à 12 h 30

L231 – salon des invités de la bibliothèque

Burlington (Ontario)

ORDRE DU JOUR APPROUVÉ

1. Adoption de l'ordre du jour – Morel
2. Conditions actuelles et stratégie de régularisation – Caldwell
3. Examen du rapport d'étape – Favéri
4. Téléconférence multiville (Oswego et Kingston) du 24 septembre 2013
 - a. Présence (numéro à composer : 1-877-413-4814, code : 4479980) – Favéri
 - b. Examen de la présentation – Favéri
 - c. Questions et réponses sur la nouvelle démarche de régularisation – Favéri
5. Divers
 - a. Modification de la composition du GCO – Favéri
 - b. Opérations régulatrices de 2012 – Farrel-Zeran
 - c. Rapport du Comité de limnimétrie – McNiven
 - d. Mesure de vérification des débits sur le terrain – Bruxer
 - e. Envoi du bulletin sur le fleuve Saint-Laurent – Yu
 - f. Rapport du Comité des communications
 - i. FAQ – mises à jour pour l'an prochain – Favéri/Villeneuve
 - ii. Page Facebook – participation du Conseil et du personnel – Caldwell
 - iii. Approbation des animations pour le nouveau site Web – Morel
 - g. Procédures en cas d'urgence sur le réseau – Farrell-Zeran
6. Prochaines activités du Conseil – Favéri
 - a. Réunion pré-comparution à Ottawa : 373, promenade Sussex, bloc E1, le mercredi 23 octobre à 9 h 30.
 - b. Atelier de l'IIBH : bureaux de la CMI, 22^e étage, 234, av. Laurier Ouest, le mercredi 23 octobre à 14 h 30.
 - c. Réception : salle de réception du 9^e étage, édifice Lester B. Pearson, 125, promenade Sussex, le mercredi 23 octobre à 18 h 30.
 - d. Comparution : bureaux de la CMI, 22^e étage, 234, av. Laurier Ouest, le jeudi 24 octobre 2013 à 8 h 30.
 - e. Audioconférences : les mercredis à 14 h, au besoin.
Les 13 novembre et 11 décembre 2013 et les 8 janvier et 12 février 2014.
 - f. Réunion de mars : lieu, date et heure à déterminer en octobre.
 - g. Téléconférence multiville de mars : lieux, le 18 mars 2014.